



Paris, le 15 mars 2005

Communiqué de Presse

Les compagnies d'assurance répondront-elles un jour aux besoins d'information des assurés aveugles et malvoyants ?

Toute personne se trouve tôt ou tard dans l'obligation de souscrire une police d'assurance. Les personnes aveugles et malvoyantes n'échappent pas à cette règle. Aujourd'hui, un assuré déficient visuel ne peut pas prendre connaissance, sans l'aide d'une personne de son entourage, d'informations aussi essentielles et personnelles que les tarifs et garanties proposés par son assureur.

« Dans des secteurs de plus en plus nombreux, des entreprises et des associations se mobilisent pour répondre aux besoins spécifiques de certains de leurs clients. Le domaine de l'assurance est un des derniers secteurs en France à demeurer désespérément hermétique aux attentes des personnes déficientes visuelles. Pourtant, souscrire un contrat d'assurance est souvent une obligation, son contenu n'est pas anodin pour l'assuré. Après six années d'échanges où des solutions d'accessibilité par l'édition adaptée et à Internet ont été préconisées par notre association, Axa, acteur majeur de l'assurance en France, laisse ses assurés déficients visuels en marge du grand principe de la compagnie : la solidarité ! » déclare Antonio Pereira, Président de l'association HandiCaPZéro.

Aujourd'hui l'association HandiCaPZéro lance un appel à toute autre compagnie ou mutuelle d'assurance afin qu'elle considère les personnes aveugles et malvoyantes comme des clients ou sociétaires à part entière.

A propos d'HandiCaPZéro

L'association, créée en 1987, a pour objectif de faciliter la vie quotidienne des personnes déficientes visuelles. L'association met en place, en partenariat avec des entreprises et des collectivités, des outils adaptés aux besoins de ces personnes. Ces outils se matérialisent par l'édition de documents en braille et/ou en caractères agrandis et par une accessibilité à l'internet via le portail www.handicapzero.org.

De nombreux services, sans surcoût pour les personnes déficientes, sont utilisés quotidiennement et permettent un accès autonome à l'information générale, la santé, l'emploi, la consommation, le sport, les loisirs...

**Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Stéphanie Cuppini
au 06 13 06 67 78 ou 01 53 40 95 52 ou stephanie.cuppini@handicapzero.org**

